

# Contrat de formation professionnelle

Articles L. 6353-3 à 6353-7 du code du travail

(A utiliser lorsque le bénéficiaire est une personne physique qui entreprend la formation à titre individuel et à ses frais)

## Entre :

L'organisme de formation .....

N° Siret.....

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° --- auprès du Préfet de la région Centre

*Ou, pour le premier contrat :* *Organisme en cours d'enregistrement auprès du Préfet de la région Centre*

## Et

Le stagiaire : Nom, prénom

Adresse :

Profession :

## Article 1. Objet :

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

---

## Article 2. NATURE ET CARACTERISTIQUES DE L'ACTION DE FORMATION :

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions de ----- prévue par l'article L. 6313-1 du Code du travail.
  - Elle a pour objectif :
  - Sa durée est fixée à :
  - Moyens pédagogiques et techniques :
  - Moyens de suivi :
  - modalités d'évaluation de la formation :
  - Sanction remise au stagiaire à l'issue de la formation :
  - Le programme de la formation est joint au présent contrat.
- 

## Article 3. PRE-REQUIS :

Le stagiaire reconnaît posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissances suivant :

---

## Article 4. ORGANISATION DE L'ACTION

- L'action de formation aura lieu : du --/--/---- au --/--/----
  - Horaires :
  - lieu :
  - Elle est organisée pour un effectif de ..... stagiaires.
  - Les diplômes, titres ou références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont :
- 

## Article 5. FORMATEURS

Noms	Prénoms	Titres et qualités
-		
-		
-		

---

## Article 6. REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est joint au présent contrat. Il est, par ailleurs, affiché dans les locaux de l'organisme.

## Article 7. DELAI DE RETRACTATION

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un **délai de 10 jours** pour se rétracter, il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

---

## Article 8. DISPOSITIONS FINANCIERES

Le prix de l'action de formation est fixé à : ---- € HT, soit ---- € TTC (TVA 20 %)

Le stagiaire s'engage à payer la prestation selon les modalités de paiement suivantes :

- Après un délai de rétractation mentionné à l'article 7 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de ---- euros. (maximum 30 % du prix convenu)
  - Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, selon le calendrier ci-dessous :
- 

## Article 9. INTERRUPTION DU STAGE

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- Paiement des heures réellement suivies selon règle du prorata temporis
- Versement à titre de dédommagement pour les heures non suivies du fait du stagiaire, à hauteur de -- % du coût restant (ou : à hauteur de -- €).

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de **force majeure** dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

---

## Article 10. LITIGE EVENTUEL :

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de ..... sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à le ..... / ..... / .....

Pour le stagiaire  
(nom et prénom du stagiaire)

Pour l'organisme de formation  
(nom et qualité du signataire)